

Département
de l'Aveyron



Commune de
Saint-Rome-de-Tarn

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 10 JUILLET 2020

à 18 heures 00

Présents : ARLES Jacques - MANCINO Francis - BONAMI Nicolas – LADAME Alain – DURAND-PAUTE Nathalie – FRAYSSE Didier – JEANJEAN Frédérique - VALETTE Emilie – ROUQUETTE Emmanuel – DELTOUR Arnaud – GAYRAUD François

Conseillers municipaux absents avec procuration :

- GELY Marc a donné procuration à LADAME Alain
- GUTIERREZ Antoine a donné procuration à FRAYSSE Didier
- HERBAUT Frédéric a donné procuration à ARLES Jacques
- GERBAUD Corinne a donné procuration à ROUQUETTE Emmanuel

Désignation d'un secrétaire de séance : DURAND-PAUTE Nathalie.

Mr Jacques ARLES ouvre la séance.

1 - Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Monsieur le Maire expose au Conseil que l'élection des délégués et des suppléants doivent se faire séparément au scrutin majoritaire à 2 tours. L'élection est acquise au premier tour si un candidat recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, la majorité relative suffit.

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mr MANCINO Francis, Mr FRAYSSE Didier, Mr ROUQUETTE Emmanuel et Mme VALETTE Emilie. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Les candidatures enregistrées :

Délégués titulaires :

- Mr ARLES Jacques
- Mr MANCINO Francis
- Mr FRAYSSE Didier

Délégués suppléants :

- Mme JEANJEAN Frédérique
- Mme DURAND-PAUTE Nathalie
- Mr BONAMI Nicolas

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués titulaires et des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote. Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégués titulaires :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mr **MANCINO Francis** : 15 voix
- Mr **ARLES Jacques** : 15 voix
- Mr **FRAYSSE Didier** : 14 voix

Mr MANCINO, Mr ARLES, Mr FRAYSSE .ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Délégués suppléants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Mme **JEANJEAN Frédérique** : 15 voix
- Mme **DURAND-PAUTE Nathalie** : 15 voix
- Mr **BONAMI Nicolas** : 15 voix

Mme JEANJEAN, Mme DURAND-PAUTE, Mr BONAMI ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

La séance est levée à 18h41.

**Le Maire,
Jacques ARLES**

